



ABONNEZ-VOUS

LE NORD



HEARST, LE JEUDI 30 OCTOBRE 2025

LENORD.CA | Vol.50 - N° 28- 2,86 \$ +TPS

Avez-vous vos cartes?

CINN911.com

RADIO BINGO

1800 \$

Ce samedi 11 h
CINN911.COM

RADIO EN LIGNE ET TABLEAU INTERACTIF :

TENSIONS ONTARIO-WASHINGTON	2
LE RÊVE D'UNE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE	4
SPÉCIAL HALLOWEEN	8



Photo : Ndery Dione

La Ville de Hearst maintient ses mesures de prévention routière

(Ndery Dione) La Ville de Hearst a installé des panneaux près des lieux publics et des institutions scolaires afin de prévenir les excès de vitesse et de mieux assurer la sécurité des élèves, des piétons et des personnes qui traversent, alors que la province a annoncé son intention d'interdire les radars municipaux automatisés de contrôle de la vitesse. En face de l'Université de Hearst, sur la 9^e Rue, près de l'église Notre-Dame de l'Assomption, de l'École publique Passeport Jeunesse et du Conseil des Arts,

où il y a toujours beaucoup de monde qui traverse, un panneau a été installé avant le pont afin d'inciter les conducteurs à ralentir et de garantir la sécurité routière. Cependant, dans le contexte où le gouvernement de l'Ontario a adopté un projet de loi la semaine dernière pour interdire les radars municipaux automatisés de contrôle de la vitesse, la Municipalité de Hearst continuera d'utiliser ses panneaux qui informent les conducteurs de leurs excès de vitesse, sans leur couter d'amende

ni entrainer de sanction. «Autant et aussi longtemps que nous, on a le contrôle sur notre municipalité et qu'on n'est pas obligé par la province, on va garder complètement les panneaux. On a reçu trop de plaintes de la population qui nous disent que le trafic est très vite en ville», indique Roger Sigouin, en précisant que ces panneaux sont simplement une indication permettant aux gens de voir s'ils roulent un peu trop vite, mais pas pour autre chose.

GRÈVE POSTALE



Le syndicat des postes adopte une grève rotative alors que les activités reprennent partiellement dans le Nord de l'Ontario.

DEUX GAINS IMPORTANTS



Les Lumberjacks revenaient à «la maison» pour la première fois en 13 jours et ils ont continué sur leur poussée victorieuse en signant deux gains de 4 à 3 et 6 à 5 samedi et dimanche dernier au Centre récréatif Claude-Larose.

Ford LECOURSMOTORSALES

AVEC L'ACHAT D'UN:
FORFAIT DE PNEUS D'HIVER

LE FORFAIT COMPREND:

- 4 PNEUS
- 4 JANTES
- 4 CAPTEURS

VOUS OBTENEZ:

GRATUIT GRATUIT GRATUIT

- UN NETTOYAGE DE BASE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- &
- UN RANGEMENT DE PNEUS SAISONNIER

D'UNE VALEUR DE 285 \$

→ demandez à votre conseiller pour plus de détails

offre valide jusqu'au 31 décembre 2025

lecouremsortales.ca

Les activités postales reprennent pendant que le syndicat maintient la pression

Par Ndery Dione

La grève nationale déclenchée à la fin du mois de septembre par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a pris une nouvelle tournure ces derniers jours. La présidente du syndicat de Postes Canada pour les sections locales de Kapuskasing et Hearst, Josiane Grenier, nous a fourni quelques précisions concernant la reprise du travail dans ces deux localités.

Mme Grenier a indiqué que les activités ont repris, mais que le syndicat a mis en place une grève rotative, c'est-à-dire que les bureaux de poste ouvrent une journée et ferment le lendemain.

«En ce moment, ce n'est pas encore arrivé pour Kapuskasing et Hearst», déclare Josiane Grenier, en précisant que cette situation



pourrait s'appliquer dans cette partie du Nord de l'Ontario, comme elle pourrait ne pas avoir lieu.

Les travailleurs des deux bureaux

de poste ont repris leurs activités normalement du lundi au vendredi, indique leur présidente. Elle ajoute que c'est le Syndicat des travailleurs et travailleuses

des postes (STTP) qui a décidé de retourner au travail en attendant de futures négociations et de laisser le gouvernement et Postes Canada prendre des décisions pour voir la suite.

«À ce point-là, il n'y avait aucune entente qui a été faite. Donc, c'était mieux pour le service au public de recommencer à travailler», explique Mme Grenier, tout en ajoutant qu'elle n'a aucune idée de ce qui va se passer ensuite, avec les discussions qui ont lieu présentement à Ottawa.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral avait initialement mis fin à la grève nationale du syndicat des travailleurs des postes en invoquant l'article 107 du Code canadien du travail pour ordonner aux employés de retourner au travail, ce qui a poussé le syndicat à changer de stratégie de grève.

Doug Ford demande à l'ambassadeur américain de s'excuser pour ses propos «inconvenables»

Par Ndery Dione

Une publicité réalisée par le gouvernement de l'Ontario s'appuie sur un extrait marquant d'un discours radiophonique de Ronald Reagan, dans lequel il mettait en garde contre les effets néfastes des politiques tarifaires, rappelant que, si elles peuvent «fonctionner pendant un court moment», elles finissent par faire «rétrécir et s'effondrer» les marchés, provoquant la fermeture d'entreprises et la perte de millions d'emplois.

Par contre, le président Trump s'est basé sur cette publicité pour rompre les négociations qui étaient en cours entre les deux pays alors que, selon M. Carney, «Ottawa et Washington étaient près d'un accord».

De son côté, le président américain a accusé l'annonce d'être «frauduleuse»

et d'utiliser le discours de Reagan «hors contexte», affirmant que l'Ontario avait «édité» le discours sans autorisation.

De plus, lors d'un événement tenu lundi soir à Ottawa, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Pete Hoekstra, aurait eu «une vive

altercation» avec David Paterson, le représentant de l'Ontario à Washington.

Selon plusieurs sources présentes, le diplomate américain aurait lancé une tirade virulente à son endroit, exprimant son mécontentement face à une publicité antitarifs commandée par le gouvernement ontarien.

Cependant, le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, dans une déclaration, demande à l'ambassadeur des

États-Unis au Canada de présenter ses excuses pour les propos qu'il aurait tenus à l'endroit du représentant de l'Ontario à Washington. Depuis que Donald Trump est retour à la Maison-Blanche, les tarifs douaniers qu'il a imposés ont eu de nombreux impacts, notamment dans le secteur du bois d'œuvre, particulièrement dans le Nord de l'Ontario, où ces mesures ont eu d'importantes répercussions sur les industries.




- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures



POUR NOUS CONTACTER :
 (705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com



AuLac Construction Inc.



925 rue Alexandra - Sac postal 5000
 Hearst, ON - P0L 1N0
 Tél. : 705 372-2815, Fax : 705 362-5902
www.hearstpower.com

AVIS IMPORTANT AUX CONSOMMATEURS

En raison de la grève partielle affectant les services de Postes Canada, **les factures d'électricité de ce mois-ci ne seront pas livrées par la poste.**

Nous invitons donc notre clientèle à **venir récupérer leur facture directement à l'hôtel de ville, dès maintenant.**

Nous nous excusons pour tout inconfort.

Le Nord de l'Ontario s'oppose à la fin des radars municipaux

Par Ndery Dione

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé son intention d'interdire l'utilisation des radars automatiques municipaux de contrôle de la vitesse dans toute la province, afin de garantir qu'ils ne constituent plus une source de revenus. Lors de la reprise des activités à l'Assemblée législative, le premier ministre Doug Ford a présenté ce projet de loi le 20 octobre dernier, alors que de nombreux radars sont installés presque partout dans la province, notamment aux abords des écoles pour assurer la sécurité routière.

Dans le Nord de l'Ontario, de nombreux élus se sont opposés à cette annulation. Plus particulièrement, la Fédération des municipalités du nord de l'Ontario (FONOM), ainsi que l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et le maire de Hearst ont exprimé leur vive inquiétude face à cette décision.

Après avoir envisagé de tourner la page sur les radars automatiques municipaux, ce qu'il avait annoncé dans un communiqué publié le 25 septembre dernier, le gouvernement de l'Ontario créera plutôt un nouveau fonds provincial pour aider les municipalités concernées à mettre en œuvre des mesures alternatives visant à améliorer la sécurité routière.

Ces mesures incluront notamment des dispositifs proactifs d'apaisement de la circulation, comme les dos-d'âne, les rondpoints, les passages piétons surélevés et les avancées de trottoir, ainsi que des actions de sensibilisation du public et une meilleure signalisation afin d'inciter les conducteurs à ralentir. Selon le premier ministre Doug Ford, cette décision mettra fin à une pratique devenue «une source de revenus» pour les municipalités. «À une époque où tous les ordres de gouvernement devraient tout mettre en œuvre pour réduire les coûts et rendre la vie plus abordable, trop de municipalités utilisent les radars automatiques comme une source de revenus. Trop, c'est trop. Au lieu de rendre la vie plus chère en envoyant des contraventions pour excès de vitesse après les faits, nous soutenons les mesures de sécurité routière qui permettront de prévenir les excès de vitesse dès le départ, de réduire les coûts et d'assurer la sécurité de nos rues», a déclaré M. Ford.

Quant au ministre des Transports, Prabmeet Sarkaria, principal concerné, il a défendu la mesure du premier ministre en affirmant que les radars «ne sont plus

qu'un outil de génération de revenus». Il a insisté sur la volonté du gouvernement de «protéger véritablement la sécurité de tous les Ontariens» tout en collaborant avec les municipalités.

Les élus du Nord dénoncent cette décision

Par contre, la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FONOM) ne partage pas la même position que la province concernant son intention de déposer un projet de loi interdisant aux municipalités d'utiliser des caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) dans les zones de sécurité communautaire et les zones scolaires.

Elle a exprimé sa profonde inquiétude à la suite de l'annonce du gouvernement de l'Ontario dans un communiqué publié mercredi dernier.

Dans sa réaction, l'organisme a reconnu que, même si le gouvernement a présenté ce projet de loi à l'Assemblée législative le 20 octobre, il estime qu'une telle interdiction nuirait aux efforts des municipalités visant à améliorer la sécurité routière et à protéger les enfants et les piétons dans les collectivités du Nord.

«Le contrôle automatisé de la vitesse est un outil efficace, fondé sur des données, qui rend nos routes plus sûres», soutient Dave Plourde tout en précisant que ces caméras aident à réduire la vitesse, à assurer la protection des élèves près des écoles et à soutenir les services policiers, déjà confrontés à un manque de ressources dans tout le nord de l'Ontario.

«Il s'agit de sécurité, pas de politique», ajoute le président de la FONOM.

De plus, les élus ont mentionné que l'annulation de ces programmes créerait des fardeaux financiers et administratifs inutiles pour les gouvernements locaux. En effet, plusieurs municipalités du nord de l'Ontario, dont la Ville du Grand

Sudbury, ont déjà investi dans des programmes de caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) et signé des ententes à long terme pour la location d'équipement et le traitement des infractions. En outre, la FONOM encourage le gouvernement à travailler avec les

municipalités afin de perfectionner le programme de CAV plutôt que de l'abolir. L'organisme se dit également prêt à engager un dialogue constructif avec le ministère des Transports et les autres partenaires provinciaux afin de trouver des solutions dans l'intérêt de tous, pour améliorer la sécurité routière et protéger l'ensemble des usagers de la route dans le nord de l'Ontario.

Dans son côté, l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) a également exprimé sa déception face au plan provincial, soulignant que les caméras de CAV ont démontré leur efficacité en matière de sécurité routière et qu'elles sont neutres sur le plan des coûts pour les contribuables, puisqu'elles sont financées par les contrevenants et non par les résidents.

Le maire de Hearst conteste l'idée et plaide pour avoir un stationnement de camions

Roger Sigouin, maire de Hearst, a confié au journal *Le Nord* son désaccord à la suite de l'annonce provinciale, soutenant que ces radars devraient demeurer en place afin d'aider les collectivités à renforcer la sécurité.

Dans cette même perspective liée à la sécurité routière, M. Sigouin a souligné «sa déception» lors de sa rencontre avec le ministère des Transports.

«La semaine passée, j'ai rencontré le ministère des Transports. Ils n'ont pas de grosses solutions pour nous autres encore. Surtout le coin de Hearst. Je n'étais pas trop content d'entendre ça. Je vais continuer à les talonner : on veut avoir un plus gros stationnement pour les camions ici à Hearst. Ils n'ont pas dit non, mais eux autres ils veulent avoir un partenariat avec le privé (...).»

Dans sa perception, le maire de Hearst croit que la province n'a pas encore intégré cette idée dans sa vision. «Il me semble que cela fait très longtemps qu'on parle des problèmes de trafic dans le nord de l'Ontario», affirme Roger Sigouin.

Le maire souligne que, depuis assez longtemps, le nord de l'Ontario est confronté à un problème de trafic. Lui, il souhaite avant tout assurer la sécurité dans sa communauté, car si les routes sont bloquées, les ambulances ne peuvent pas circuler, les pompiers ne peuvent aller nulle part. C'est pourquoi il plaide auprès du ministère des Transports pour la création d'un grand stationnement pouvant accommoder les camions à Hearst.

«Je vais rencontrer le ministre des Transports, Prabmeet Sarkaria, on se fait des rendez-vous avec lui pour janvier ou février. Il ne faut pas lâcher, c'est une bataille continue dans le Nord.»

Concernant le projet de loi présenté à l'Assemblée législative la semaine dernière visant à interdire aux municipalités d'utiliser des caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV), M. Sigouin a réaffirmé fermement son désaccord.

Si elle est adoptée, la nouvelle loi interdira l'utilisation des radars municipaux en Ontario dès qu'elle sera approuvée et deviendra officielle. La province exigera également que les municipalités déjà équipées de radars dans les zones scolaires installent, d'ici la mi-novembre 2025, de grands panneaux visant à inciter les conducteurs à ralentir.

Des grands panneaux permanents munis de feux clignotants devront ensuite être en place d'ici septembre 2026.

Vous avez une idée de reportage?

Communiquez avec nous,
par courriel : info@hearstmedias.ca,
par téléphone : 705 372-1011

LE NORD



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.Jones@daycommunications.ca
Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca
Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com
Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com
Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca
Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca
Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca
Claire Forcier, réviseuse bénévole
Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca
Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épINETTE noire

Les Médias de l'épINETTE noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente
Lise Camiré Laflamme, trésorière
Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épINETTE noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Le rêve d'une clinique vétérinaire à Hearst se poursuit

(Ndery Dione) Le comité des services vétérinaires de Hearst demeure déterminé dans son engagement envers la communauté afin de mettre en place une clinique pour les animaux. Présente sur les ondes de C'INN 99,1, Jessy Lemieux a confirmé que la vétérinaire trouvée par le comité est toujours intéressée à venir offrir ses services, et qu'il s'agit d'un grand projet impliquant beaucoup de démarches.

D'après Mme Lemieux, le comité travaille actuellement à trouver un emplacement pour installer la clinique, tout en effectuant progressivement des démarches.

«Entretemps, y'en a peut-être qui l'ont vu, on avait une petite clinique comme mobile avec Julie Levesque, qui est originaire de Hearst.»

Jessy Lemieux explique également que l'organisme sans but lucratif envisage d'acquérir une clinique mobile, estimant que cela pourrait dépanner en attendant l'ouverture d'une clinique complète.

En outre, il y a eu l'ouverture de Pet Valu à Hearst la semaine dernière, un magasin d'aliments pour bétail.

Toutefois, selon Jessy Lemieux, on ne peut pas instaurer une clinique vétérinaire dans le même bâtiment. «On est un comité à but non lucratif et on ne peut pas prendre le loyer permanent tout le temps, ça ne fonctionne juste pas (...).

Si on peut trouver un financement ou quelque chose quelque part qui pourra nous donner la chance de se rebâtir...», dit Mme Lemieux, en précisant qu'il est certain que la vétérinaire recrutée par le comité doit être prise en charge, mais ce serait juste pour lui donner un coup de pouce. Autrefois, il existait un programme de subventions qui aurait peut-être pu les aider, mais malheureusement il a été aboli par le gouvernement.

Or, le comité veut d'abord constituer son équipement de base avec le matériel qu'il a obtenu, puis compléter avec ce qui lui manque. «On attend des nouvelles de la Ville de Hearst pour savoir si on a un emplacement. L'information a passé au conseil municipal mardi soir, mais je n'ai toujours aucune nouvelle à

ce jour», confie Mme Lemieux.

Selon Jessy Lemieux, la vétérinaire travaille dans d'autres cliniques, comme *locum*, et ne s'installera pas définitivement à Hearst. C'est pourquoi, dit-elle, le comité aura peut-être besoin de collaborateurs pour lui trouver une chambre au motel où elle pourra séjourner. Ce serait un peu frustrant de voir une vétérinaire prête à venir travailler comme *locum* pour le comité sans qu'on arrive à lui trouver un logement.

De plus, Mme Lemieux a fait une comparaison avec l'ancienne clinique qui se trouvait à Hearst, afin de calculer les dépenses nécessaires au fonctionnement de leur projet. Évidemment, cela entraînerait des coûts très élevés.

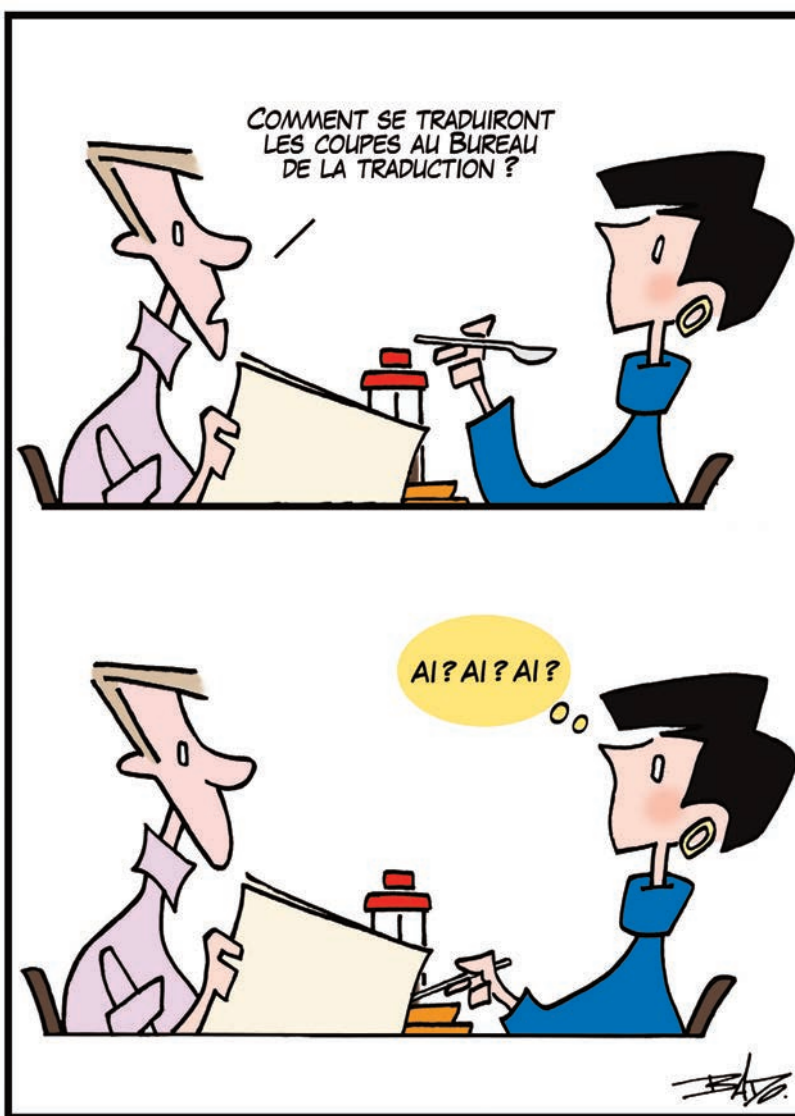
«Ce que le monde ne réalise pas souvent, et puis je l'ai réalisé lorsqu'on a parlé avec la vétérinaire, c'est que juste les logiciels nécessaires pour faire des prises de sang ont des coûts exorbitants par mois. Et à ça ajoute les salaires : tu as besoin quand même d'une assistance, tu as besoin d'une technicienne. Ça monte assez vite (...)\», révèle Mme Lemieux.

Le comité des services vétérinaires de Hearst continue de grandir, affirme Jessy Lemieux, grâce aux personnes qui se sont ajoutées, notamment des jeunes avec de nouvelles idées.

Le travail se poursuit de la même façon, dans l'espoir que les choses évolueront bientôt.

Par ailleurs, il leur faut patienter encore un peu en attendant de trouver un bon emplacement pour une clinique qui sera au service de la communauté.

CARICATURE — Traduction en réduction



RESULTATS RADIOTHON :
PAGE 16

Le gouvernement ontarien mise sur la rapidité pour bâtir plus de logements

Par Ndery Dione

Dans le but de réduire la crise du logement, le gouvernement de l'Ontario a présenté, le 23 octobre dernier, la «Loi de 2025», un projet de loi ambitieux visant à lutter contre les retards et à accélérer la construction. Cette initiative promet de réduire la bureaucratie, de stimuler la construction et de protéger l'économie provinciale.

Selon le ministre des Affaires municipales et du Logement, Rob Flack, cette initiative vise à «bâtir une économie plus prospère, résiliente et concurrentielle» en s'attaquant aux formalités administratives et aux retards coûteux qui freinent la mise en chantier de logements, de routes et d'infrastructures essentielles. «Face à la menace des droits de douane et de l'incertitude économique, nous œuvrons de concert avec les dirigeants municipaux et les constructeurs pour accélérer l'ouverture des chantiers et conserver les emplois de nos travailleurs.»

Dès que la loi sera adoptée, elle introduira plusieurs mesures concrètes pour simplifier les processus d'autorisation et accélérer les projets.

Ces mesures continueront de réduire les retards à la Commission de la location immobilière.

Parmi celles-ci, le gouvernement prévoit d'uniformiser la réglementation du plan d'implantation, un outil utilisé par les municipalités pour examiner les projets immobiliers, afin de réduire les coûts et

les délais pour les promoteurs. De plus, un examen complet du code du bâtiment est également prévu pour alléger les exigences sans compromettre la sécurité.

Le projet de loi entend aussi désengorger la Commission de la location immobilière, souvent critiquée pour ses longs délais de traitement, en modernisant ses procédures et en équilibrant les droits des locataires et des propriétaires.

L'objectif du gouvernement de l'Ontario en présentant «ce projet de Loi 2025» est de rendre le système plus rapide, équitable et incitatif pour les propriétaires qui souhaitent offrir davantage de logements locatifs.

Le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et ministre intérimaire de l'Infrastructure, Todd McCarthy, a mentionné qu'en ce moment d'incertitude économique, la province va accélérer le processus d'obtention des autorisations nécessaires pour des projets de création de logements et d'infrastructure, tout en faisant le tout pour protéger la sécurité publique

et l'environnement.

«Les changements proposés aboutiront à la création de milliers de logements et d'emplois près des réseaux de transport en commun grâce à l'aménagement de collectivités axées sur le transport en commun. Les mesures bénéficieront aussi aux agriculteurs de l'Ontario en accélérant l'aménagement de logements pour les travailleurs saisonniers, en protégeant la chaîne d'approvisionnement alimentaire et en renforçant notre économie», explique M. McCarthy.

Sur le plan des infrastructures, la province veut imposer des normes communes de construction routière à toutes les municipalités pour éviter les lenteurs adminis-

tratives. Elle prévoit également de créer un nouvel organisme public pour gérer les services d'eau et d'eaux usées dans la région de Peel (Mississauga, Brampton et Caledon), une mesure censée faciliter le démarrage des projets d'infrastructures locales. D'autres dispositions visent à maintenir la fluidité du transport en interdisant la réduction du nombre de voies de circulation lors de l'installation de pistes cyclables, à lutter contre la fraude dans le système des permis de conduire, et à accélérer la construction de logements pour les travailleurs agricoles saisonniers.

Cette loi s'inscrit dans la continuité des efforts du gouvernement ontarien pour accroître l'offre de logements et soutenir la croissance économique. Autrement dit, elle illustre une volonté claire de construire plus vite, à moindre coût, et avec moins d'obstacles administratifs.

L'INFO SOUS LA LOUPE
 AVEC STEVE MC INNIS

TOUS LES VENDREDIS
 DE 11 h À 13 h

Présenté par

Caisse Alliance

CINN911.com

Paroisse de Mattice

BINGO

5500\$ en prix
 DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 2025

PORTES OUVERT À 10 h
 LE BINGO DÉBUTE À MIDI

COMPLEXE SPORTIF DE MATTICE
 Cantine sur place

Billets vendus à l'avance
 par etransfer: paroisse.mattice@gmail.com
 mot de passe: bingo

Billets vendus chez Ti-Bob Gas, Jack Corner Store, Emilie Sylvain, Rosanne Nolet, Caroline Clément, Marielle Lagrange, À Hearst: Radio CINN, Dépanneur Bourdage, Hearst Corner Store et la Radio CKGN et Circle Confectionary à Kapuskasing

CONCOURS POUR JEUNES – ARTS, ÉCRITURE & VIDÉO

Qu'évoque le Souvenir chez toi?

Cours la chance de GAGNER!



Prix en argent



Visibilité nationale



Voyage pour deux



Affiche créée par ISABELLA HUANG Calgary (Alb.)

Jour du souvenir

Vous qui nous avez tant aidé
 Nous qui devons vous respecter
 Les soldats sont des rois
 Admirez leur exploit
 Il faut rendre hommage
 À ceux qui ont du courage
 Il faut se souvenir
 De tout ce qu'ils ont dû subir
 Nous devons être reconnaissants
 Envoyez des combattants
 Vous réalisez dans nos cœurs
 En portant cette magnifique fleur
 Nous restons debout en votre honneur
 En pensant à tous ces malheurs
 Quand les soldats sont tombés
 Les combattants ont poussé
 Une historique journée
 Le jour de leur anniversaire
 Les soldats qui ont foulé la terre
 Pour nous défendre de cette guerre
 Sont pour tous de courageux vainqueurs
 Malgré les déchirures qui ont marqué leur cœur
 Ils ont été des familles, comme vous et moi
 Nous pensons à vous, valeureux soldats

Poème de MAÏNA GUAY
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Qc)



Vidéo produite par GUS CASSIDY Saint John (N.-B.)

CONCOURS D'AFFICHES

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12e année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

CONCOURS LITTÉRAIRE

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 4e à la 12e année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

CONCOURS DE VIDÉO

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 7e à la 12e année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

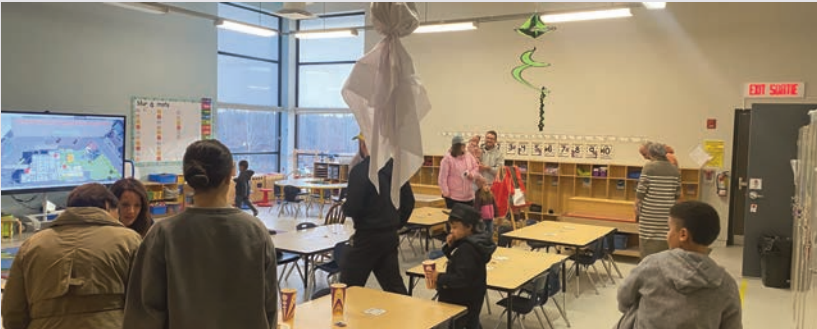


Toutes les œuvres doivent être déposées auprès de Manon Longval au plus tard le 7 novembre 2025, accompagnées du formulaire d'inscription officiel. Ce formulaire est disponible en ligne à : on.legion.ca/remembrance/youth-programs

Pour toute question concernant les Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, veuillez contacter Manon
705 372-3062
mlvjewels@hotmail.com

L'École publique Passeport Jeunesse présente ses rénovations

Par Ndery Dione



L'École publique Passeport Jeunesse a organisé une journée portes ouvertes hier soir, qui a rassemblé de nombreux membres de la communauté. La directrice générale de l'établissement, Isabelle Boucher, a indiqué que le but de l'évènement était d'accueillir les gens en leur montrant la phase 1 de l'édifice, où tous les travaux sont finalisés.

«Donc, toutes les rénovations qu'on a eues ici dans l'école, on fait découvrir ça aux gens, de beaux locaux où on peut offrir une bonne éducation aux élèves. Et puis, on fait aussi une annonce au côté secondaire», explique Mme Boucher, ajoutant que la phase 2, qui est l'aile secondaire, a également été présentée avec du visuel.

L'institution reçoit de plus en plus de nouveaux élèves, dit-elle. En effet, Passeport Jeunesse a commencé avec 22 élèves, mais en compte maintenant 222.

«Le but de cette soirée, c'est que dans notre belle équipe, on est fier de monter notre école neuve et innovatrice aussi. On a des élèves qui arrivent de partout et puis c'est une très belle richesse dans notre système public. Et, justement, on les accueille et on peut partager des connaissances de la langue française avec des jeunes du primaire comme du secondaire.»

Photos : Ndery Dione



Horaire des cérémonies du jour du Souvenir qui se dérouleront dans notre région

Constance Lake : le 6 novembre 2025

*Aboriginal Veterans' Day

Le défilé commence à la salle communautaire à 10 h.

La cérémonie se tiendra dans le gymnase de l'école Mamawmatawa Holistic Education Center.

Lest we forget!

Mattice-Val Côté : le 7 novembre 2025

École St-François Xavier, à 10 h 45

Honorons nos vétérans!

Hearst : le 11 novembre 2025

La cérémonie du jour du Souvenir se tiendra à la salle de la Place des Arts à 10 h 45.

Une parade débutera dans la cour de la Légion royale canadienne à 10 h 15 en direction de la Place des Arts.

Un souper traditionnel «Roast Beef» sera servi dans la salle à partir de 17 h 30.

Schedule of Remembrance Day ceremonies in our region

Constance Lake : November 6, 2025

*Aboriginal Veterans' Day

Parade begins at the community hall at 10:30 a.m.

The ceremony will be held in the school gymnasium

Mamawmatawa Holistic Education Center

Lest we forget!

Mattice-Val Côté : November 7, 2025

St-François Xavier School, 10:45 a.m.

Honor our veterans!

Hearst : November 11, 2025

Remembrance Day ceremony at Place des Arts Hall, 10 h 45.

A parade will start in the courtyard of the Royal Canadian Legion at 10:15 a.m. towards Place des Arts.

A traditional "Roast Beef" dinner will be served in the hall starting at 5:30 p.m.

Légion 
Filiale 173

«Nous nous souviendrons.»

«We will remember them.»



3 conseils pour circuler prudemment en voiture le soir de l'Halloween

Ce n'est pas une maison hantée...
c'est juste un toit à réparer!

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

Inspection, réparation et installation de toitures.
Faites confiance à votre expert local avant l'hiver!
705 372-3870

Le 31 octobre, les rues des villes et villages se remplissent de petites créatures excitées en quête de friandises. Or, les sorcières, les vampires et les superhéros peuvent traverser la chaussée spontanément, souvent sans regarder des deux côtés. Ainsi, dans cette ambiance effervescente, les risques d'accident sont bien réels! À l'approche de l'Halloween, voici un rappel des comportements sécuritaires à adopter en tant qu'automobiliste.

1. Préparez votre véhicule

Avant de prendre le volant, assurez-vous que tout est en ordre. Vos phares, vos clignotants, vos essuie-glaces et vos

Évite les costumes trop grands ou avec de longs morceaux de pendants qui pourraient te faire trébucher

LES Médias de l'épinière noire

JOURNAL LE NORD

CINN911.com

freins doivent être en parfait état. Vérifiez aussi la propreté des vitres et des rétroviseurs pour maximiser votre visibilité.

2. Réduisez (beaucoup) votre vitesse

Même dans les quartiers que vous connaissez comme le fond de vos poches, diminuer considérablement votre vitesse vous permettra de réagir rapidement si un enfant surgit entre deux voitures, par exemple. Dans les quartiers résidentiels, rouler lentement peut littéralement sauver des vies!

3. Éliminez les distractions

Le soir de l'Halloween, la moindre seconde d'inattention peut avoir de graves répercussions. Rangez votre téléphone, éteignez la radio et évitez d'utiliser le GPS pendant que vous conduisez. Le mot d'ordre? Garder vos yeux rivés sur la route et les environs.

Pour une Halloween sécuritaire, faites preuve d'une prudence exemplaire!

Si possible, restez à la maison!

Les déplacements non essentiels peuvent bien attendre au lendemain! Mieux vaut s'abstenir de conduire que de risquer de transformer une soirée magique en un cauchemar...

Joyeuse Halloween

Pour passer l'Halloween :

- Portons des déguisements visibles à la noirceur ou du fluorescent
- Inspectons les bonbons avec soin avant de les manger
- Habillons-nous chaudement au besoin!

CSCDGR
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

La Légion royale de Hearst prête pour le jour du Souvenir

Le jour du Souvenir, également appelé journée de commémoration en l'honneur des militaires qui ont servi et se sont battus pour leur pays, est célébré chaque année au Canada. Manon Longval, présidente sortante et responsable des levées de fonds à la Légion royale de Hearst décrit les activités prévues afin de célébrer le 11 novembre.

Par Nderly Dione

D'après Manon Longval, les activités de préparation pour cette journée ont déjà commencé. Elle a précisé que la Légion a vendu toutes les couronnes, lesquelles seront apportées dans tous les commerces à partir du 30 octobre. «Parce que d'habitude c'est le 31, mais nous autres, le dernier vendredi du mois, on a toujours quelque chose de gros qui se passe à la Légion», explique Mme Longval, en ajoutant qu'ils auront besoin des bénévoles pour vendre leurs billets à l'Indépendant. L'organisation de l'évènement reste pareille comme chaque année, la présidente sortante et son équipe sont responsables de trois cérémonies pour la célébration du jour du Souvenir. «On va toujours à Constance Lake où, habituellement, c'est le 8 novembre. Mais cette année, parce que le 8 est un samedi, le service à Constance Lake aura lieu le 6, deux jours avant. Le 7, on va être à Mattice. Ensuite, nous, le 10, on va retourner aux commerces, ramasser les couronnes, les apporter pour préparer la journée du 11 novembre qui va encore avoir lieu à la Place des Arts.»

Pour Constance Lake, Mme Longval a rappelé que beaucoup de personnes des Premières Nations ont participé à la guerre, et lorsque la Légion fait un service lié au jour du Souvenir, les gens aiment bien avoir la présence des enfants. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont décidé de changer la journée du 8 en la mettant le 6 novembre pour favoriser la participation de l'école. «À Mattice, j'attends la confirmation. Ça devrait être le 7 parce qu'il n'y a pas vraiment d'autres journées. Et puis, je pense que ça devrait être à l'École catholique St-François-Xavier.» Quant à Hearst, la présidente sortante a précisé que l'équipe des organisateurs demande à tous ceux qui veulent participer à la parade de se rendre à la Légion à 10 h, car, dit-elle, la parade va partir à 10 h 20 et ça va prendre beaucoup de coordination pour placer le groupe. «Et puis, on va marcher jusqu'à la Place des Arts», déclare Mme Longval, en soulignant que n'importe qui peut venir participer à la marche. «Moi, j'ai toujours rêvé que les écoles

embarquent. Comme, quand on arrive, les écoles nous attendent et puis font partie de la parade. Et ils s'en viennent tous participer», confie-t-elle, en ajoutant que ça la rendrait bien fière d'augmenter la participation. En marge de la journée du Souvenir, la Légion organise un concours de

dessins ouvert à tous les écoliers, et ça se fait chaque année.

«Moi, j'ai besoin de recevoir tous les beaux projets avant le 10 novembre parce qu'on veut décorer la salle. On veut décorer pour notre souper, parce que le 11 novembre, c'est traditionnel. Nos dames auxiliaires font toujours

le gros rosbif en soirée.»

À cet effet, Manon Longval espère que les élèves ont déjà commencé leur travail, malgré que pour l'instant, elle sait que les élèves sont davantage concentrés sur l'Halloween.

«J'attends un petit peu pour vraiment faire passer la rage de sucre», dit la présidente sortante de la Légion, en mentionnant vouloir passer dans les écoles pour expliquer aux enfants ce qu'est le jour du Souvenir.

Mme Longval indique, en guise d'encouragement, qu'il y a toujours de beaux prix à gagner, comme des prix en argent, et que les premières places passent à l'étape suivante, étant donné qu'il y a quatre étapes : la filiale, la zone, le district et le provincial.

Legion
PRÉSENTE
DERNIER VENDREDI DU MOIS
PARTY
D'Halloween
31 OCTOBRE 2025 - 20H

KARAOKE AVEC SUZY-Q SOUNDS
TIRAGES DE VIANDE ET 50-50
3 PRIX POUR MEILLEURS COSTUMES
SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT
PLACES LIMITÉES

Mot caché

Thème : **HALLOWEEN**
7 lettres

- | | | | |
|--|--|--|--|
| A
Araignée
Automne | D
Diable
Enfant
Enfer
Épouvantail
Épouvante
Esprit
Étrange | L
Légende
Lugubre
Lumières
Lune
M
Macabre
Maison
Maquillage
Masque
Momie
Monstre
Morbide | P
Pirate
S
Sac
Soir
Sorcière
Squelette
Surprise
T
Terreur
Tombe
Tournée
Tradition |
| B
Balai
Bonbons | F
Fantôme
Fête
Frayeur
Friandises | N
Noir | V
Vampire
Visite |
| C
Cercueil
Chapeau
Chat
Chocolat
Cimetière
Citrouille
Crâne
Créature
Croix | G
Gnome | O
Octobre
Orange | Z
Zombie |
| D
Décorations
Déguisement
Démon | H
Horreur
Laid
Lanterne | P
Perruque
Peur | |

E	M	T	C	S	R	A	E	M	E	S	E	E	N	G	I	A	R	A	E
E	L	A	R	E	O	U	U	T	A	D	E	O	R	A	N	G	E	L	T
S	M	L	Q	A	M	R	E	T	I	S	N	S	E	T	E	F	I	U	T
I	D	A	I	U	D	O	C	Y	O	S	Q	E	I	M	O	M	B	G	E
R	E	P	C	U	I	I	T	I	A	M	I	U	G	D	C	E	M	U	L
P	C	E	T	A	O	L	T	N	E	R	N	V	E	E	N	O	O	B	E
R	O	U	E	N	B	R	L	I	A	R	F	E	R	R	L	A	Z	R	U
U	R	R	R	O	A	R	T	A	O	F	E	C	E	M	E	C	I	E	Q
S	A	E	R	M	L	S	E	I	G	N	U	T	C	E	A	M	H	R	S
E	T	N	E	E	A	P	E	E	C	E	N	L	S	H	L	I	O	A	F
R	I	F	U	D	I	R	P	E	I	A	I	V	U	N	A	B	S	N	T
B	O	A	R	R	T	O	R	L	L	A	A	C	R	M	O	P	A	O	G
O	N	N	A	S	U	E	P	T	T	M	R	T	E	U	I	B	E	I	N
T	S	T	N	V	I	E	A	N	P	E	B	M	O	T	E	E	N	A	D
C	E	O	A	T	R	L	A	I	A	R	E	F	N	E	R	R	R	O	U
O	M	N	E	R	O	V	R	T	O	U	R	N	E	E	U	A	R	E	B
M	T	M	U	C	U	E	U	R	I	O	S	X	I	O	R	C	N	O	S
E	I	Q	O	O	N	R	D	E	G	U	I	S	E	M	E	N	T	G	H
C	U	H	P	U	E	E	D	I	B	R	O	M	T	I	R	P	S	E	E
E	C	E	L	A	I	D	C	R	A	N	E	C	A	S	R	I	O	N	E

Sudoku

JEU N° 948

NIVEAU :
INTERMÉDIAIRE

3					2		7	
				5				3
	5						6	8
	4	8		6				
			2					
		2	5			6		
7		4	9			1		
2		1	3	4		9		
5								

RÈGLES DU JEU :

RÉPONSE DU JEU N° 948

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

4	2	7	9	1	8	3	6	5
5	8	6	7	4	3	1	9	2
6	3	1	5	2	9	4	8	7
7	4	7	6	8	5	2	3	1
1	6	8	4	3	2	5	7	9
2	5	2	1	3	6	7	4	8
8	9	3	2	7	3	1	6	4
3	4	1	6	9	5	9	6	7
9	8	7	5	2	4	8	1	3

Loto épicerie!

Tirage - vendredi 12 décembre 2025 à 15 h 30 - Billet : 10 \$

1^{ER} PRIX :

5000 \$ en épicerie

2^E PRIX :

3000 \$ en essence

3^E PRIX :

1000 \$ comptant

4^E PRIX :

500 \$ comptant

LE TIRAGE OISEAU
MATINAL AURA LIEU
LE VENDREDI 14 NOV.
À 15 h 30
SUR LES ONDES
DE CINN 91,1

**500 \$ EN ARGENT
COMPTANT!!**



Gnocchis à la citrouille et aux champignons

Donnez des airs d'Halloween à vos gnocchis favoris en les enrobant d'une délicieuse sauce orangée!



Étapes de préparation

1. Cuire les gnocchis selon les instructions sur l'emballage, puis égoutter et réserver.
2. Dans une grande poêle, chauffer l'huile et le beurre à feu moyen. Ajouter l'ail et l'échalote, puis faire revenir de 1 à 2 minutes. Ajouter les champignons et faire sauter de 5 à 6 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient dorés et tendres.
3. Ajouter la purée de citrouille, la crème et le bouillon. Bien mélanger. Assaisonner avec la muscade, le sel et le poivre. Laisser mijoter de 3 à 5 minutes, jusqu'à ce que la sauce épaississe légèrement.
4. Ajouter les gnocchis à la sauce et bien les enrober. Réchauffer 2 minutes en remuant doucement.
5. Garnir de persil frais et servir.

Ingrédients

(POUR 4 PORTIONS)

- 500 g de gnocchis du commerce ou faits maison
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à soupe de beurre
- 2 gousses d'ail, hachées finement
- 1 échalote française, hachée
- 1 tasse de champignons au choix, tranchés
- 3/4 tasse de purée de citrouille non sucrée
- 1/2 tasse de crème 35 %
- 1/4 tasse de bouillon de légumes
- 1/4 c. à thé de muscade moulue
- Sel et poivre
- Persil frais, haché

Sincères remerciements

La famille aimerait remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus dans notre épreuve, soit par des marques de sympathie, une visite au salon funéraire ou leur présence aux funérailles.

Merci à la docteure Gauvin pour les soins que Bertrand a reçus lorsqu'il était à Hearst, et un merci aussi au personnel du CHSLD de Squatec et aux infirmières du Lac-des-Aigles pour les soins prodigués.

Merci au Père Hervé Sauvé qui a présidé à la cérémonie des funérailles et qui nous a accompagnés au cimetière. Merci à la chorale pour les beaux chants.

Merci pour la nourriture et pour les dons faits à différents organismes de la communauté. Merci aux personnes qui ont payé des messes. Merci aux Dames auxiliaires de la Légion pour le bon repas servi après les funérailles.

Sans votre soutien et votre amitié, cette épreuve aurait été beaucoup plus difficile à supporter.

Annie et les filles



Excellent début de saison pour le HLK M11

Par Guy Morin

Après avoir vaincu les Chargers de Cochrane 2 à 1 et 3 à 0 lors de son weekend d'ouverture il y a deux semaines, l'équipe de Jonas Norrie a poursuivi sur sa lancée le weekend dernier en enlevant le titre du tournoi Ice Breaker de South Porcupine.

Les protégés de Norrie ont entrepris le tournoi du bon pied en ayant raison des Chargers de Cochrane au compte de 5 à 2 vendredi, avant de faire match nul 2 à 2 face aux Panthers de Manitoulin.

Samedi, le petit Rouge et Noir l'a emporté 5 à 4 devant les Gold Kings Jr de Porcupine avant de subir son unique revers du weekend aux mains des Iroquois Falls Home Hardware Eskimos 4 à 1.

Dimanche matin, les Kings avaient rendez-vous avec les Panthers de Manitoulin pour la demi-finale. Les Hearstéens l'ont emporté par blanchissage au compte de 2 à 0.



La finale a donné lieu à un match très enlevé et surtout très stressant pour les entraîneurs, parents et joueurs. Vaincu 4 à 1 en ronde préliminaire par Iroquois Falls, les Lumber Kings se sont repris de

brillante façon en l'emportant 4 à 3 en deuxième période de supplémentaire pour mériter le titre de champion. L'équipe ne sera pas inactive trop longtemps puisqu'elle accueillera

les Travellers de Wawa pour une série de quatre parties ce weekend au Centre récréatif Claude-Larose, c'est-à-dire deux samedi et deux dimanche.

FORMULAIRE 6 – Vente de biens-fonds par appel d'offres Loi de 2001 sur les municipalités – Règlement de l'Ontario 181/03 Règlement concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux

LA CORPORATION DU CANTON DE MATTICE-VAL CÔTÉ

Avis est donné qu'un appel d'offres est lancé relativement à l'achat du bien-fonds décrit ci-dessous et que les offres seront reçues jusqu'à 15 heures, heure locale, le 12 novembre, 2025 à la Corporation du canton de Mattice-Val Côté située au 500 route 11, Mattice (Ontario) P0L 1T0.

L'ouverture des offres aura lieu en public le même jour à la Corporation du canton de Mattice-Val Côté située au 500 route 11, Mattice (Ontario) P0L 1T0 dès que possible après 15 heures.

Description du bien-fonds : 230 rue King, Mattice (Ontario) / PIN 65056-0213 (LT); Parcelle 4535 SEC CC; Lot 134 sur le plan M2C, canton de Eilber, Mattice Val-Côté

Offre minimale : 42 521,50\$

En vertu de la Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens (la « Loi »), il est interdit à un non-Canadien d'acheter, directement ou indirectement, une propriété résidentielle au sens de la Loi. Toute infraction à la Loi est passible d'une amende et les acheteurs contrevenants peuvent se faire imposer la vente de la propriété.

Les offres doivent être rédigées selon la formule prescrite et être accompagnées d'un dépôt d'au moins 20 pour cent de leur montant, sous forme de chèque visé, de traite bancaire ou de mandat fait à l'ordre de la Corporation du canton de Mattice-Val Côté.

Exception faite de ce qui suit, la municipalité ne fait aucune déclaration à l'égard du bien-fonds faisant l'objet de la vente, notamment en ce qui concerne le titre. Il incombe aux acheteurs éventuels de faire les vérifications nécessaires et ils sont avisés d'obtenir un avis juridique. La propriété est aussi sujette à une ordonnance de remédier un bâtiment dangereux sous le numéro d'ordonnance 2024-01 en vertu de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment.

La Loi de 2001 sur les municipalités et les Règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux adoptées en application de cette loi régissent la vente. L'acheteur éventuel est tenu de payer le montant de son offre, les impôts accumulés et tout impôt applicable, comme les droits de cession immobilière.

La municipalité n'est pas tenue d'offrir la libre possession à l'acheteur éventuel.

Selon le rôle d'évaluation déposé le plus récemment, la valeur imposable du bien-fonds est de 68 000\$.

Un exemple de la formule d'offre prescrite est disponible sur le site Web du Répertoire central des formulaires du gouvernement de l'Ontario dans la liste du ministère des Affaires municipales.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la vente, s'adresser à la trésorière Annie Plamondon, 500, route 11, Sac postal 129, Mattice (Ontario) P0L 1T0 / Tel : 705-364-6511 / courriel : aplamondon@matticevalcote.ca



POSTE DISPONIBLE

Les Médias de l'épinette noire sont à la recherche d'un conseiller publicitaire ou une conseillère publicitaire

Il s'agit d'un poste permanent temps plein

Résumé du poste

Cette personne est responsable de vendre les annonces publicitaires qui seront diffusées sur les ondes de la radio CINN 91,1, le journal Le Nord et les plateformes web. Sous la direction du directeur général, la conseillère ou le conseiller publicitaire est responsable de la sollicitation auprès de la clientèle. Elle ou il doit s'assurer que les clients ou les clientes connaissent bien ce que la radio, le journal et le web ont à offrir, et leur faire découvrir les avantages d'annoncer dans ces différents médias. Elle ou il doit être en mesure de conseiller et d'aider les gens dans leur planification de publicité.

Faites parvenir votre CV à Steve Mc Innis, directeur général, smcinnis@hearstmedias.ca ou en personne au 1004, rue Prince.

Faites partie d'une gang dynamique au cœur de sa communauté!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS :

Notre future Librairie 10-04 est à la recherche de personnes dynamiques pour en assurer les opérations.

Certaines personnes nous ont approchés, souhaitant nous aider bénévolement pour assurer le succès de notre future Librairie.

Vous êtes intéressé? Communiquez simplement avec Steve Mc Innis. Passez le voir du mardi au vendredi après 13 h ou envoyez-lui un courriel à l'adresse suivante smcinnis@hearstmedias.ca ou encore par téléphone 705 373-0897.



LIBRAIRIE
10-04

Le HLK M15 s'incline en demi-finale

Bien qu'il ait en main une équipe très jeune et avec peu d'expérience, l'entraîneur Steve Gosselin s'est dit satisfait du rendement de son équipe le weekend dernier à South Porcupine.

Par Guy Morin

«Avant le début du tournoi, j'avais donné deux objectifs aux jeunes. Un, de jouer pour .500 et deux, de jouer dimanche. Mission accomplie dans les deux cas.»

Vendredi, le M15 a vaincu les Chargers de Cochrane 5 à 4 lors de son premier match. Clément Sigouin, Vincent Bourke, Spencer Trépanier, Noah Champagne et Jaylen Shaganash ont inscrit les buts des vainqueurs. Alexis Leroux défendait la cage des Kings pour ce match.

Défaits 9 à 0 à leur deuxième match face aux Panthers de Manitoulin, les Lumber Kings ont vite tourné la page pour leur troisième match. Ainsi, les hommes de Steve Gosselin ont eu raison des North Stars de Timmins par la marque de 6 à 1.

Le capitaine Maxe Gosselin a réussi un tour du chapeau pour les siens tandis que Vincent Bourke, Caiden John-George et Jaylen Shaganash

ont complété la marque. Caleb Payeur a mérité la victoire devant le filet.

Match numéro quatre : le Rouge et Noir a subi la défaite 4 à 1 devant les Thundercats de North Shore. Jaylen Shaganash a inscrit l'unique filet des siens pendant qu'Alexis Leroux était devant le filet pour cette partie.

Malgré cette deuxième défaite, le HLK a tout de même atteint la demi-finale de dimanche où il s'est malheureusement incliné 5 à 0 face à l'équipe hôte de South Porcupine.

«Nos joueurs ont démontré du caractère tout au long de la fin de semaine. La saison est encore jeune et notre but est de s'améliorer weekend après weekend puis de compétitionner au NOHA à la fin de l'année (but ultime). Nous avons fait face en demi-finale à une équipe de calibre AA, un adversaire très talentueux, mais nos jeunes n'ont jamais lâché. Malgré le fait que nous avons une très jeune équipe, comme coaching staff nous sommes très fier du progrès des joueurs et nous allons continuer de travailler fort pendant les pratiques sur le côté du conditionnement physique et au niveau de l'intensité que les joueurs doivent avoir chaque fois qu'ils mettent les pieds sur la patinoire!!»



Le HLK M13 d'Alain Rioux a aussi atteint la demi-finale au Ice Breaker le weekend dernier.

(Guy Morin) «C'était pas parfait, mais le groupe d'entraîneurs a été surpris et satisfait du rendement de l'équipe tout le weekend. Les jeunes ont travaillé fort et n'ont jamais abandonné.»

Le HLK a compilé un dossier de deux victoires et deux défaites durant le tournoi à la ronde, lui permettant d'accéder à la demi-finale.

Dans un premier temps, les Kings ont été surpris 6 à 3 par les Chargers de Cochrane. Emma Losier (2x) et Malik Picard ont marqué dans la défaite.

Le HLK a par la suite vaincu les Rockies de Smooth Rock Falls 4 à 0. Caleb Deschamps a réussi un tour du chapeau et Simon Proulx a complété la marque pour les vainqueurs.

Dans le match numéro trois, le HLK a littéralement été pulvérisé 11 à 0

par les Jr. Flyers de Kapuskasing. Le Rouge et Noir a finalement remporté son dernier match de la ronde préliminaire par la marque de 4 à 3 devant les Thundercats d'Elliot Lake. Xavier Fortier, Mathieu Longtin, Caleb Deschamps et Malik Picard ont inscrit les buts de Hearst. Les protégés d'Alain Rioux devront finalement s'avouer vaincus par la marque très serrée de 3 à 2 aux mains des Eskimos d'Iroquois Falls. Emma Losier et Caleb Deschamps avaient donné les devants 2 à 1 au Rouge et Noir en première période, mais les Eskimos sont revenus avec deux buts en deuxième contre aucun pour le HLK. Le HLK s'est bien battu, mais n'est jamais parvenu à créer l'égalité par la suite. «On est fier des jeunes, ils n'ont jamais lâché», d'ajouter Rioux.

Excellent départ pour les poissons du Club Phoenix

Par Guy Morin

Le club de natation Phoenix en était à une première compétition le weekend dernier et l'équipe s'est très bien débrouillée selon l'une des entraîneuses, Jennifer Carroll. La compétition avait lieu à Sault Ste. Marie.



«Cinq de nos nageuses se sont qualifiées pour le championnat A qui aura lieu plus tard cette saison. Ce sont :

- Kaylee Boisvert,
- Emma Breton,
- Danelle Proulx,
- Roxanne Proulx,
- Maeva Wilson (nouvelle sur l'équipe).

Nos nouveaux membres sont Alya Aubin, Clayton Stanert et Maeva Wilson. Nous avons une équipe de 21 membres et on a très bien performé à cette première compétition malgré nos maigres six semaines de préparation!»

Aussi, 95 % du club ont réussi de nouveaux records personnels!

Nos équipes de relai 11-12 ans se sont également démarquées avec une 4e position pour notre équipe A et une 7e position pour notre B sur un total de 11 équipes.»

La prochaine compétition devrait avoir lieu du côté de Kirkland Lake les 6 et 7 décembre si l'équipe réussit à se dénicher des chambres d'hôtel.

Le HLK M18 atteint la finale

Par Guy Morin

L'équipe dirigée par Félix Morissette a connu une ronde préliminaire en dents de scie le weekend dernier à South Porcupine, mais a malgré tout réussi à se frayer un chemin jusqu'à la finale qu'il a malheureusement échappée en période supplémentaire.

Le HLK a fait match nul 2 à 2 à son premier match face aux North Stars de Timmins. Mathias O'Connor et Antoine Boissonneault ont marqué pour Hearst dans cette partie pendant que Colton Gregory défendait la cage des siens.

À sa deuxième rencontre, le HLK s'est incliné 5 à 2 devant ses éternels rivaux, les Gold Kings de South Porcupine. Caleb Villeneuve a inscrit les deux filets des siens pendant que Nicolas Gagnon subissait la défaite devant le filet. Sa seule victoire en ronde préliminaire, le Rouge et Noir l'a obtenue à son troisième match lorsqu'il a vaincu les Cubs de Schumacher

par la marque de 8 à 2. Caleb Villeneuve s'est signalé dans la victoire des siens, récoltant pas moins de six points, soit deux buts et quatre mentions d'aide.

Antoine Boissonneault pour sa part inscrit un doublé, puis les frères Louik et Mathias O'Connor sont venus compléter le pointage. Colton Gregory a obtenu le gain devant le filet.

Le HLK a conclu la ronde préliminaire avec un match nul de 1 à 1 face aux Lions de New Liskeard. L'unique filet des Hearstéens étant l'œuvre du joueur affilié, Jersey Decicco, originaire de Hornepayne. En demi-finale, les deux équipes s'affrontaient de nouveau. À



Boissonneault inscrivant l'un de ses buts au tournoi.

Photo : Hearst Lumber Kings U18/Facebook

égalité 1 à 1 après le temps réglementaire, c'est Antoine Boissonneault qui est venu trancher le débat en faveur de Hearst. Jersey Decicco avait inscrit l'autre but des siens en première période.

La finale face aux Gold Kings de South Porcupine fut très serrée! Les Lumber Kings avaient pourtant pris les devants 2 à 1 après une période,

mais l'adversaire a réussi à niveler la marque en deuxième période. Aucune équipe n'est parvenue à marquer en troisième et les Gold Kings se sont sauvés avec la victoire 3:43 avant la fin de la première période supplémentaire. Félix Morissette a bien voulu partager ses impressions au retour des siens à la maison.

«Plus que le weekend avançait, moins nous avions d'énergie dû aux blessures et suspensions, mais les gars ont travaillé jusqu'à la dernière seconde et c'est ce que je retiens de notre tournoi. Nous sommes là, nous pouvons rivaliser avec toutes ces équipes, et avec un alignement en santé ce sera encore mieux. Nos gardiens nous donnent une chance de gagner à chaque match, nous devons juste continuer à travailler pour en marquer plus de l'autre côté, mais j'ai aucun doute que ça va débloquer.»

Ses prochains matches, le HLK les disputera le 8 novembre prochain alors qu'il accueillera les Cubs de Schumacher au Centre récréatif Claude-Larose.



SUIVEZ GILLES PÉLOQUIN POUR UNE TROISIÈME ANNÉE DE CHRONIQUES SUR LES LUMBERJACKS DANS LE JOURNAL LE NORD, TOUS LES JEUDIS, ET VOUS NE MANQUEREZ RIEN DE L'ACTION AVEC VOTRE ÉQUIPE FAVORITE.

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyses

FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS!

Les LUMBERJACKS signent deux gains importants devant Espanola

Par Gilles Péloquin

Les Lumberjacks revenaient à «la maison» pour la première fois en 13 jours et ils ont continué sur leur poussée victorieuse en signant deux gains de 4 à 3 et 6 à 5 samedi et dimanche dernier au Centre récréatif Claude-Larose.



Photos : Lumberjacks/web

JACKS 4 ESPANOLA 3

Record d'équipe en saison régulière assurément avec 69 lancers au but dans la rencontre pour devoir revenir de l'arrière et vaincre les Paper Kings d'Espanola, difficilement, 4 à 3. Autre record de club avec 29 tirs en troisième période pour finalement marquer trois buts et effacer un déficit de 1-3 afin de réaliser un gain de 4-3.

Les trois buts qui ont changé la «donne» et transformer un revers en gain ont été marqués en 12 minutes pendant la troisième période, tour à tour par Mathieu Comeau deux fois et Julien Trudel, face au gardien Jack Helkie qui en a vu du «caoutchouc» dans cette partie. L'autre filet de l'équipe de Guy Losier appartient à Chase Thompson en période médiane. Dans le revers des Paper Kings, les buts venaient de Cain Savage, Jason Galante et Carter Makasoff contre le gardien Alexandre Boivin qui a repoussé 23 des 26 tirs en sa direction pour savourer sa 9^e victoire de la saison.

DANS LE VESTIAIRE... Samedi soir dernier, 587 spectateurs assistaient au match à Hearst. Les Jacks ont lancé 69 tirs dans ce match, soit 22 fois en première période, 18 en période médiane et 29 en troisième. Les trois étoiles de la rencontre, courtoisie de CINN FM, sont Mathieu Comeau (2b), Henry Ouellet (2 a) et le gardien des Paper Kings, Jack Helkie, avec 65 arrêts. Chaque club marquait une fois avec le jeu de puissance dans cette partie.

JACKS 6 ESPANOLA 5

Dimanche en matinée et de nouveau au Centre récréatif Claude-Larose, les deux équipes s'affrontaient, et pour une troisième fois en quatre parties cette saison l'Orange et Noir prenait la mesure d'Espanola triomphant 6 à 5, encore avec beaucoup de lancers au filet adverse, 51 tirs dans cette rencontre pour un total de 120 en deux parties contre les Paper Kings. Contrairement à la veille, l'équipe de Guy Losier a frappé tôt avec

trois buts en deux minutes et dix-sept secondes de la période initiale pour prendre les devants 3 à 0, et sur cinq tirs chasser le gardien no 1 des Paper Kings, Jack Helkie, et forcer l'arrivée de l'auxiliaire d'Espanola, Logan Vale. Les buts venaient des bâtons de Henry Ouellet, Mavrik Cham-Miguel et Julien Trudel. Cameron Menard et Tyler Thompson répliquaient pour les Paper Kings tandis que Dylan Garvin ajoutait un quatrième but pour les Jacks : marque de 4 à 2 pour les locaux après 20 minutes de jeu.

En période médiane, les visiteurs marquaient à deux reprises et égalisaient la marque 4 à 4 après 17 minutes sur des buts de Carter Drigo et Joseph Coates.



Mathieu Comeau, «l'homme de l'heure» dans la LHJNO cette saison, redonnait les devants 5 à 4 aux Lumberjacks avant la fin du deuxième tiers, à la 18^e minute de jeu, et l'équipe locale regagnait son vestiaire avec l'avance d'un but après 40 minutes.

En troisième période, Ty McKay marquait pour porter le score 6 à 4 dès la deuxième minute de jeu pour les Jacks, et Espanola enfilait son cinquième et dernier but dans ce match endiablé grâce à Cameron Menard 72 secondes plus tard. Mais pour le reste du match, le



cerbère Alexandre Boivin «fermait les livres» et les Lumberjacks signaient un 14^e gain cette saison en 18 sorties, pour con emprise sur le premier rang du circuit Mazzuca. **DANS LE VESTIAIRE...** Dimanche après-midi, 561 spectateurs ont assisté au match disputé à Hearst. Henry Ouellet (1b-2), Chase Thompson (0b-2a) et le gardien Alexandre Boivin, avec 34 arrêts, ont été les plus dominants dans ce match pour l'Orange et Noir. Les Jacks ont effectué 51 tirs dans ce match, dont 24 en première période, versus 39 tirs par les Paper Kings contre Alexandre Boivin, auteur d'un 10^e gain contre deux défaites seulement en ces deux premiers mois d'action dans la LHJNO. Les trois étoiles de la partie : Chase Thompson, Cameron Menard d'Espanola et Julien Trudel. Le jeu de puissance des Paper Kings a été prolifique dans ce match, avec quatre buts en quatre chances, contrairement à un seul but des Jacks en trois tentatives.



ICI et LÀ dans la LHJNO...

Les Lumberjacks vont terminer leur deuxième mois d'action dans le circuit Mazzuca ce jeudi en visitant le Rock à Timmins et vendredi, soir de l'Halloween, en recevant au Centre récréatif Claude-Larose le Storm d'Iroquois Falls.



Dans ce deuxième mois d'action dans la LHJNO, les hommes de Guy Losier ont conservé à ce jour un super dossier de sept gains contre trois revers en dix sorties, dont quatre victoires contre une seule défaite à Hearst et trois gains contre deux échecs sur les glaces adverses. Photo : Lumberjacks/web

Par Gilles Péloquin

À ce jour, les Jacks dominant complètement le circuit junior A du Nord de l'Ontario avec déjà, en 18 parties, quatorze triomphes contre trois défaites et un revers en tirs de barrage pour une récolte de 29 points sur une possibilité de 36.

Au classement général, la troupe de Guy Losier possède une priorité de sept points au sommet sur les Soo Thunderbirds (22 points) et huit points devant trois clubs : Powassan, Sudbury et Espanola (21 points).

Les Lumberjacks totalisent jusqu'ici 87 buts en 18 rencontres pour une moyenne de cinq buts par partie et ils en ont alloué aux adversaires 65, moyenne de 3,6 par partie.

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que l'attaquant Shea Chornley (Soo Thunderbirds), le défenseur Spencer Horgan (Cubs de Sudbury) et le gardien de but Frédéric Cousineau (Rock de Timmins) ont été nommés les trois étoiles de la dernière semaine pour la période se terminant le dimanche 26 octobre. Deux joueurs des Lumberjacks

auraient mérité d'être considérés : le gardien Alexandre Boivin avec deux victoires et n'ayant accordé que huit buts à Espanola sur 65 tirs en sa direction, et aussi l'attaquant Henry Ouellet avec cinq points (1b-4a).

Au classement des 25 meilleurs clubs de la Ligue de hockey junior canadienne (LHJC) cette dernière semaine, les Lumberjacks conservent leur 10^e rang grâce à leurs deux gains contre Espanola. Les Voodoos de Powassan se retrouvent au 16^e rang, et les Thunderbirds arrivent en 22^e position des 116 équipes au niveau junior A canadien.

Les Jacks auront un mois de novembre «tranquille» avec seulement sept parties, dont six à «la maison», incluant cinq de suite au Centre récréatif Claude-Larose, du 15 au 29 novembre. C'est de la belle visite en perspective à Hearst avec les Thunderbirds de Sault Ste. Marie ON deux fois, et une fois chacun le Rock de Timmins, les Rapids de French River, les Cubs de Sudbury et les Voodoos de Powassan.

En date du 28 octobre 2025, 21 transactions ont été effectuées

dans la LHJNO, dont deux par les Jacks. Le 3 octobre dernier, les Lumberjacks ont transféré Martin Brassard au Storm d'Iroquois Falls pour des frais de développement de joueurs, et le 13 octobre ils ont transféré Cole Stranathan aux Fighting Walleye de Kam River (SIJHL) aussi pour des frais de développement de joueurs.

Jusqu'ici cette saison, six des 18 rencontres ont été disputées par les Lumberjacks à domicile, au

Centre récréatif Claude-Larose, donnant une assistance totale de 3595 partisans, une moyenne par match de 600 spectateurs. La meilleure foule, 661 partisans, c'était le 19 septembre lors du match d'ouverture local contre les Eagles de Sault Ste. Marie MI. Le Storm d'Iroquois Falls et le Rock de Timmins viennent à égalité au premier rang avec une moyenne de 688 spectateurs/matches dans le circuit Mazzuca jusqu'ici cette saison, devant les Eagles (620) et bien sûr l'Orange et Noir (600). Dans la LHJNO, en 74 joutes à ce jour, pas moins de 25 747 personnes ont visité les 11 arénas, et cela donne une moyenne de 348 spectateurs par match... seulement.

CETTE HALLOWEEN AU CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE-LAROSE



CLASSEMENT SAISON 2025-2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

Selon la LHJNO, 30 octobre 2025

	GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW
1 Hearst Lumberjacks	18	14	3	0	1	29	0
2 Soo Thunderbirds	15	10	3	1	1	22	0
3 Powassan Voodoos	14	10	3	0	1	21	2
4 Greater Sudbury Cubs	16	10	5	1	0	21	1
5 Espanola Paper Kings	17	10	6	0	1	21	2
6 Timmins Rock	14	8	5	0	1	17	2
7 Iroquois Falls Storm	15	6	7	0	2	14	1
8 Kirkland Lake Gold Miners	15	5	8	0	2	12	1
9 Soo Eagles	18	5	12	0	1	11	1
10 Blind River Beavers	15	4	9	0	2	10	1
11 French River Rapids	15	3	12	0	0	6	1



NE MANQUEZ RIEN DES LUMBERJACKS!

SPORTIVEMENT VÔTRE avec Gilles Péloquin

Lun-Ven • 6 h 15 | 16 h 15 | 17 h 15 • 91,1 FM

Toute l'actualité sportive locale et nationale, en direct chaque semaine!

CINN911.com



RADIO THON

43450 \$

MERCI ! THANK YOU !

QUEL WEEKEND INCROYABLE!

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ, VOS VISITES,
VOS APPELS, VOS SOURIRES

GRÂCE À VOUS, NOS MÉDIAS CONTINUENT DE VIVRE
ET DE RACONTER NOTRE MONDE DU NORD

RAPPEL :
VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 NOVEMBRE
POUR HONORER VOS DONS!

LE GRAND TIRAGE AURA LIEU LE
28 NOVEMBRE À 15 H 30
EN DIRECT SUR CINN 91,1

**Il reste encore du temps
pour continuer à faire grimper
le compteur!**

705 372-1011
1 866 362-5168
705 362-5168
- Facebook Messenger : C'INN À HEARST
- E-transfer : jpelletier@hearstmedias.ca
(sans mot de passe - no password)

LES
Médias
de l'épinière noire
INC.

 JOURNAL
LE NORD

CINN911.com